



Un premier retour patronal inquiétant

Dans les dernières semaines, du mouvement s'est fait sentir à la table de négociation. Ainsi, une plus grande disponibilité de la partie patronale a permis d'augmenter le nombre de rencontres. L'ensemble de nos demandes ont maintenant été présentées – enfin! – et nous avons reçu un premier retour du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC). À ce stade-ci, le CPNC ne semble pas prêt à bouger sur plusieurs de nos demandes. Pire, il laisse augurer des reculs préoccupants.

De timides avancées et plusieurs reculs

La partie patronale a exprimé une **fermeture** quant à plusieurs de nos demandes phares, ce qui nous semble prématuré et nous confirme que nous sommes encore loin d'un règlement. Ainsi, **plusieurs de nos demandes visant un meilleur équilibre de nos vies professionnelles ont été écartées.**

À cette fermeture, s'ajoutent plusieurs **attaques** importantes. Nommons, entre autres, celle qui vise à **élargir la plage horaire de travail aux soirées et aux fins de semaine**, exigeant ainsi plus de disponibilité en dehors des heures régulières pour les professionnel-les offrant des services aux étudiantes et aux étudiants. L'enveloppe budgétaire associée à cette mesure représente un montant annuel dérisoire par personne pour des heures qui, normalement, devraient être considérées comme du temps supplémentaire.

D'un côté, le CPNC demande plus de disponibilités et de flexibilité aux professionnel-les et de l'autre, c'est **silence radio sur plusieurs de nos demandes**, dont celles liées au droit à la déconnexion et au télétravail.

Autre attaque inquiétante : la partie patronale souhaite **réduire l'accès au Programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT)**, qui constitue une mesure de rétention importante de nos conventions collectives.

Parmi les éléments d'attraction, notons une **ouverture du CPNC à favoriser la reconnaissance des diplômes de deuxième et de troisième cycle**, ce qui constitue un pas dans la bonne direction. D'ailleurs, l'importance de la rétention du personnel, au-delà de l'attraction, est très peu présente dans les offres patronales qui sont actuellement sur la table.

Soyez assuré-es que votre comité de négociation continuera à porter vos demandes. La forte mobilisation des membres est essentielle afin de faire bouger les choses à la table de négo.



Cégeps en action !

Face à ces développements peu encourageants, voire inquiétants, **la poursuite et l'intensification de la mobilisation sont essentielles.**

Plusieurs actions ont été organisées en intersyndicale dans vos établissements à la suite de l'adoption du **mandat d'intensification des moyens de pression**. Cette mobilisation dans les milieux de travail, tout comme le port du chandail tous les jeudis, se font sentir à la table de négociation; il sera important de les poursuivre dans les semaines à venir.

Une **action touchant spécifiquement les professionnel-les des cégeps** est notamment en cours. Elle vise à rendre votre travail visible au quotidien en soulignant les tâches essentielles qui ne seraient pas réalisées si vous n'étiez pas là. Restez à l'affût des informations sur cette action et affichez-vous dans vos milieux de travail.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre exécutif syndical.

Solidarité,

Votre comité de négo

FP-CSN – Secteur cégeps



Action du Front commun lors du Congrès de la CAQ, le 13 mai 2023 à Sherbrooke.



Action en intersyndicale au Cégep de Lévis, lors de l'épreuve uniforme de français, le 17 mai 2023.